

# CONTRIBUTION DES FAMILLES LYCEE E. G. T.

Année scolaire 2023 – 2024 (de sept./23 à juil./24)

Catégorie	Contribution mensuelle*	Contribution mensuelle* + demi-pension 3 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 4 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 5 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + Internat (restauration + hébergement) Assurance scolaire incluse
Famille non imposable	93,00 €	159,00 €	178,00 €	198,00 €	470,00 €
Impôt inférieur à : 1 000 €	99,00 €	165,00 €	184,00 €	204,00 €	476,00 €
Impôt inférieur à : 2 000 €	105,00 €	171,00 €	190,00 €	210,00 €	482,00 €
Impôt inférieur à : 3 000 €	112,00 €	178,00 €	197,00 €	217,00 €	489,00 €
Impôt supérieur à : 3 000 €	117,00 €	183,00 €	202,00 €	222,00 €	494,00 €

\*Les sommes sont indiquées pour un règlement forfaitaire mensuel en 10 échéances.

**PRIX DU REPAS** (pour un externe): 6,50 € - (Repas préparé par la famille) P.A.I.: 2 €

**LOCATION CASIER** : 3,00 €/mois  
Gratuité pour tous les internes.

**Réduction accordée sur la scolarité**  
(pour au moins 2 enfants inscrits dans notre établissement)

- 25 % pour le 2<sup>e</sup> enfant
- 50 % pour le 3<sup>e</sup> enfant
- Gratuit à partir du 4<sup>e</sup> enfant

## ATTENTION

Le montant des cotisations, une par famille pour l'APEL<sup>(1)</sup>, une par élève pour la DDEC<sup>(2)</sup>, ne sera connu que début septembre et sera ajouté sur votre facture annuelle - (environ 9 € par mois).

Merci de votre compréhension.

(1) Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (Cotisation volontaire)

(2) Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (Cotisation obligatoire)